



# *l'écho du Binos*

Bulletin d'information bimestriel de la ville de Seysses  
N°56 - Juillet /Août 2008

[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr)

## LE MOT DU MAIRE

**D**u pain et des jeux", cette citation de Juvénal, poète satirique latin de l'Antiquité romaine, est éminemment politique. Lui nier ce sens, c'est détourner les peuples de la réalité.

Elle est malheureusement toujours d'actualité 2000 ans après. Les émeutes de la faim dans certains pays et le nombre toujours croissant de nos concitoyens qui répondent aux critères permettant de bénéficier des dons des "Restos du Cœur" ne sont pas le fruit du hasard. Les différentes causes avancées, dont le libre-échange agricole avec la spéculation associée, l'augmentation des terres cultivées destinées aux biocarburants, le nombre de travailleurs pauvres en hausse constante, dépendent des décisions de nos gouvernants en France, en Europe et dans le monde.

Les compétitions sportives ou les jeux télévisés permettent de nous évader des difficultés quotidiennes. Leur médiatisation outrancière ou leur multiplication, au-delà du divertissement normal, sont des machines à détourner constamment les esprits des réalités qui accablent certains de nos concitoyens et à nous éviter de penser aux raisons profondes des situations qui nous entourent ou nous touchent.

Aimé Césaire s'exprimait ainsi : "Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde."

Alain PACE

## SOMMAIRE

**Réalisation  
Dossier Spécial**

**Nouveau  
Travaux  
Expression  
Conseil Municipal  
État civil**

La Maison de quartier des Ajoulets	P.1
Présentation du SIVOM de la Saudrune et la Communauté de Communes Axe Sud	P.2
Récup' verre	P.3
Cheminement doux	P.3
Expression de l'opposition	P.3
Les principales délibérations du 29 avril 2008	P.4
Avril et mai 2008	P.4

## LA MAISON DE QUARTIER DES AUJOLETS

**L'**ancienne école des Ajoulets fait peau neuve et s'agrandit.

Dans la nouvelle aile, une salle d'une capacité de 80 personnes a été construite de plain-pied. Elle pourra être réservée par les associations ou louée par les particuliers.



*La Maison de quartier des Ajoulets*

Dans l'ancien bâtiment, une salle d'une capacité de 50 personnes et une salle d'une capacité de 20 personnes pourront être utilisées pour tous types de réunions du milieu associatif seyssois ou de la municipalité. Une rampe a été aménagée afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite.

Une terrasse en terre battue ombragée et un terrain de boules offrent un espace de détente et de jeux. Enfin, un parking facilitera l'accès aux usagers de ce lieu particulièrement agréable.

Coût total de l'opération : **242 731,91€ TTC**, soit **1,94%** d'augmentation par rapport au budget initial.

R  
É  
A  
L  
I  
S  
A  
T  
I  
O  
N



*La nouvelle aile  
du bâtiment  
et sa grande  
salle*



*La moyenne  
et la petite salle  
aux briques  
apparentes*



# PRÉSENTATION DU SIVOM DE LA SAUDRUNE ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AXE SUD

## 4 Questions sur :

### Le SIVOM de la Saudrune (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) :

#### Pourquoi le SIVOM de la Saudrune a-t-il été créé et quelles communes y adhèrent aujourd'hui ?

Le SIVOM de la Saudrune a été créé en 1966 autour d'une volonté commune de mutualiser les moyens matériels, financiers et humains afin de réduire les charges financières des communes adhérentes. Son nom vient du principal cours d'eau qui traverse notre territoire.

Il comprend les communes de Cugnaux, Frouzins, Lamasquère, Le Fauga, Portet-sur-Garonne, Roques-sur-Garonne et Seysses.

#### Quels sont ses domaines d'intervention ?

- **L'eau** : production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées, assainissement collectif, gestion des eaux pluviales et des cours d'eau ;
- **Les déchets** : collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ;
- **Le patrimoine** : gestion des bâtiments publics et aires d'accueil pour les gens du voyage.

#### Où est-il localisé ?

Ses services sont implantés sur deux sites géographiques :

- A Roques-sur-Garonne pour le centre administratif et l'usine d'eau potable.
- A Cugnaux pour la déchetterie, la plate-forme de co-compostage boues/déchets verts, la station d'épuration et l'usine de traitement des sous-produits de l'assainissement.

#### Qui sont nos représentants élus par le Conseil Municipal ?

Les représentants titulaires sont : Alain PACE, Alain AUBERT, Agathe LYONS, Jean-Claude PONS, Andrée ESCAICH. Les représentants suppléants sont : Janine BOURGARD et Claude SAINT MARTORY.

Contact : [www.sivom-saudrune.fr](http://www.sivom-saudrune.fr)

### La Communauté de Communes Axe Sud :

#### Quelles sont les communes qui la composent ?

Elle regroupe Frouzins, Lamasquère, Roques-sur-Garonne et Seysses.

#### Quels sont ses domaines de compétences ?

- **L'habitat** : elle aménage le territoire durablement et développe harmonieusement le logement.
- **L'emploi** : elle encourage la vitalité économique et veut être l'interface des demandeurs d'emploi et des entreprises.
- **L'environnement** : dans une démarche de protection de l'espace naturel, la Communauté de Communes Axe Sud prend en charge le ramassage, le tri des ordures ménagères et la salubrité urbaine. Elle fournit aussi les bacs, caissettes et conteneurs servant à trier les déchets de manière optimale.
- **La petite enfance** : gestion du secteur de la petite enfance ; crèches et Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).
- **La cuisine centrale** : préparation et acheminement des repas vers les restaurants satellites.
- **L'école de musique** : plus de 240 élèves formés par une équipe de 12 professeurs.

#### Où sont ses locaux ?

A Roques-sur-Garonne, 4 rue du Vieux Colombier, près du lac de Lamartine.

#### Qui sont nos représentants élus par le Conseil Municipal ?

Alain PACE, Maire de Seysses est le vice-président.

Au Conseil Communautaire siègent : Alain AUBERT, Philippe STREMLER et Geneviève FABRE sont délégués titulaires ; Michel PASDELOUP, Andrée ESCAICH et Christian PARTINICO sont délégués suppléants.

Contact : [www.axe-sud.fr](http://www.axe-sud.fr)



## RÉCUP' VERRE

NOUVEAU

**L**e récup' verre, situé devant la salle des fêtes, a changé de forme. Le bac de récupération est sous terre. Cette technique permet de diminuer l'impact sonore. L'embouchure de dépôt est plus basse, elle facilite son utilisation et évite les éclats de verre, rendant ainsi les abords du récupérateur plus sûrs.



Récup' verre traditionnel

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de Communes Axe Sud remplacera nos traditionnelles "boîtes vertes" par un récupérateur du même type.

Il ne nous reste plus qu'à tester ce nouveau mode de collecte en recyclant tous nos récipients en verre.



Récup' verre enterré

## CHEMINEMENT DOUX

TRAVAUX

**C**es réalisations s'inscrivent dans le cadre de la création d'un cheminement doux partant de la Poste jusqu'à la zone SEGLA. Il longe l'école élémentaire Paul Langevin, le stade Savignol (avec le comblement de la canalette) et l'avenue Marie Curie.



Après quelques mois de travaux, la piste cyclable menant de la zone SEGLA au rond-point de Gascogne est enfin praticable.

Cet équipement urbain permet de circuler à pied ou à vélo de manière sécurisée, en bordure de la route de Muret.

Les travaux se poursuivront début juillet, avenue Marie Curie.



Cheminement doux  
Route de Muret



## EXPRESSION DE L'OPPOSITION

EXPRESSION

Où passe notre argent ?

La majorité municipale refuse de louer la salle des fêtes de Boulbènes. D'où la transformation de l'école des Ajoulets en salle Polyvalente, sans tenir compte des capacités financières de Seysses.

Nous sommes pour une salle ouverte aux Seyssois, mais contre le coût prévisionnel des travaux : 230.000,00€ ! Cette opposition s'avère aujourd'hui fondée et visionnaire : ce projet n'est pas maîtrisé.

Ce marché "dit public" à prix global et forfaitaire non modifiable, prohibe les avenants, (sauf imprévus techniques définis par le code\*). Des travaux complémentaires ou oubliés ! Allongent la facture. Le principe de la mise en concurrence n'est pas respecté : c'est illégal ! Le coût de la réhabilitation se situe à 400.000,00€ !!! Soit + 75% de dépassement. Au-delà du coût, le lieu est enclavé dans une zone résidentielle, peu fonctionnel, excentré, sans parking, en bord de route départementale etc.). Vendre ce bien aurait assuré le financement partiel d'un projet urgent. Le rafraîchir, à peu de frais, était suffisant aux associations du quartier. Notre commune, endettée, ne peut souffrir de dépenses de prestige ! \*minefi.gouv (avenants marchés publics)

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 29 AVRIL 2008

D  
É  
L  
I  
B  
É  
R  
A  
T  
I  
O  
N  
S

- ◆ Approbation du compte de gestion 2007,
- ◆ Affectation du compte de résultat 2007,
- ◆ Vote du budget primitif 2008,
- ◆ Taux des impôts locaux,
- ◆ Demande de subvention : matériel pour le service de nettoyage,
- ◆ Nouveaux tarifs de la Médiathèque,
- ◆ Avenants au marché de transformation et d'extension de l'ancienne école des Aujoulets,
- ◆ Choix et rémunération d'un cabinet d'architecture : projet d'aménagement du restaurant scolaire Paul Langevin,
- ◆ Création d'une commission pour l'accessibilité des personnes handicapées,
- ◆ Constitution d'un groupe de travail chargé de définir la réglementation spéciale en matière de publicité,
- ◆ Election des délégués du Syndicat Mixte pour l'étude et la protection de l'environnement dans le Département de la Haute-Garonne,
- ◆ Election d'un délégué à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,
- ◆ Nomination des membres de la commission communale des impôts directs,
- ◆ Election des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité :  
[www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr), rubriques : Vie municipale / Délibérations.

## AVRIL / MAI 2008

É  
T  
A  
T  
C  
I  
V  
I  
L

Naissances	Mariages	Décès
<b>FEVRIER</b>	<b>AVRIL</b>	<b>AVRIL</b>
04/02 Dara UNG	09/04 Delphine PUICH & Christophe SOULIE	07/04 Thierry BERNARDI
<b>AVRIL</b>	19/04 Marie-Josée ARTIGUES & Vincent BERNARD	08/04 Serge BOURRUST
07/04 Axel FOURNIL	<b>MAI</b>	10/04 Charles RICHARD
22/04 Emma DOUVILLE	03/05 Carole DUBOIS & Olivier FERDOIL	15/04 Oskar KAUTZ
24/04 Ellie DUMAS	16/05 Fatima ZOITINE & Hassan BAYADROUN	
30/04 Lucas DA SILVA		
<b>MAI</b>		
10/05 Armand HEBRARD CAPDEVILLE		